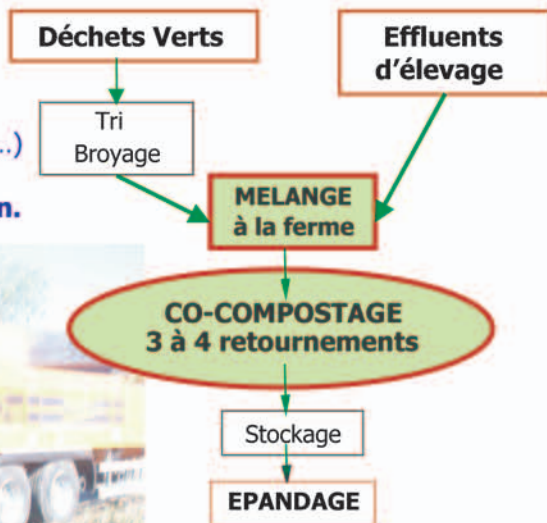


Qu'est-ce que le co-compostage ?

Le co-compostage consiste à mélanger des déchets organiques d'origine différente : animale (fumiers, lisiers, fientes) et végétale (Déchets d'Espaces Verts dits DEV, végétaux issus de la taille, de la tonte,...) puis à aérer les andains constitués afin d'en accélérer la décomposition.



Quels intérêts pour les collectivités ?

- valorisation des Déchets d'Espaces Verts et réduction de leur mise en décharge
- maîtrise des coûts de traitements
- économies d'énergie ⇒ filière courte de traitement des DEV
- création d'une nouvelle activité locale
- impact positif sur l'opinion publique

A condition... d'une grande rigueur dans le tri et le broyage des déchets verts pour garantir un produit de qualité.

Si vous êtes intéressés pour composter, inscrivez-vous auprès des personnes suivantes :

- **Charollais-Brionnais** : G. GRIBAUVAL
Lepa de Charolles – Tél. 06.73.69.81.33
e-mail : g.gribauval@cuma-compost71.fr
- **Autunois** : JM. LORIOT - St Berain sous
Savignies - Tél. 03.85.67.82.37
Portable 06.15.29.57.93
- **Chalonnais-Bresse** : M. LACHARME
Chenoves – Tél. 03.85.44.02.92
e-mail : m.lacharme@cuma-compost71.fr
- **Mâconnais-Piémont** : A. BERTHOUD
Tramayes – Tél. 03.85.50.53.72
e-mail : a.berthoud@cuma-compost71.fr

Pour en savoir plus, consultez notre site internet : www.cuma-compost71.fr

- Présentation du fonctionnement CUMA
- Documents techniques
- Comment devenir adhérent ?
- Photos du retourneur d'andains



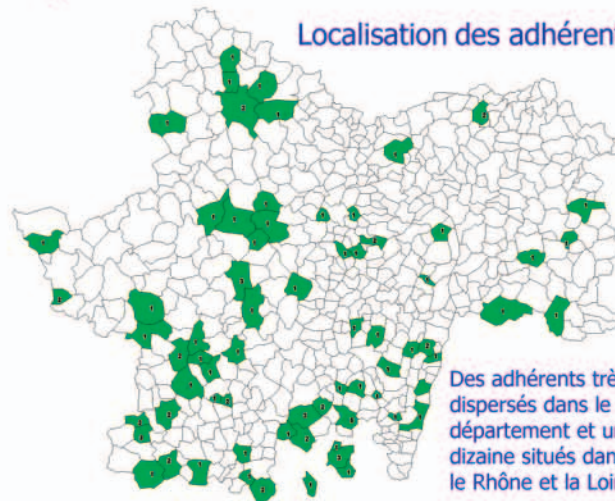
Mars 2005



Qui sommes-nous ?

Convaincus des intérêts du compostage, nous avons choisi de créer une Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA), le 28 janvier 2002, pour acquérir un retourneur d'andains. Ce matériel permet à une centaine d'agriculteurs de composter des fumiers et des broyats végétaux.

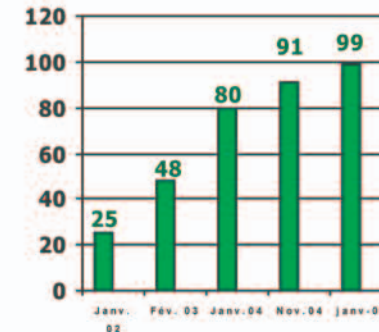
Localisation des adhérents



Des adhérents très dispersés dans le département et une dizaine situés dans le Rhône et la Loire.

Le Bureau

Évolution du nombre d'adhérents



La CUMA est propriétaire d'un retourneur d'andains **LE BOULCH de 5,3 m.**

La prestation «tracteur + chauffeur» est assurée par un entrepreneur de travaux agricoles.

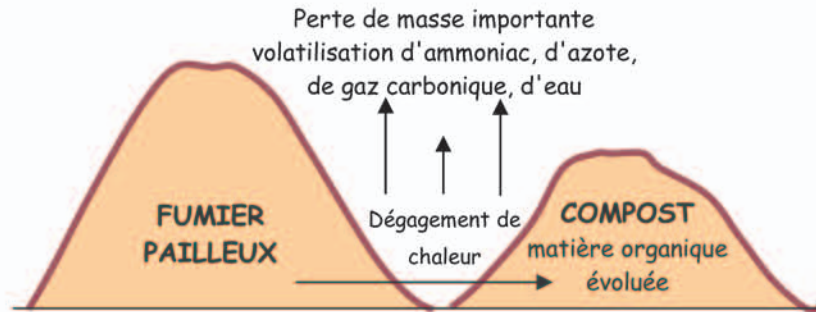
Plusieurs tournées sont organisées chaque année sur tout le département (février-mars, mai-juin, octobre-novembre).

En position de transport, le convoi mesure environ 13 m de long.

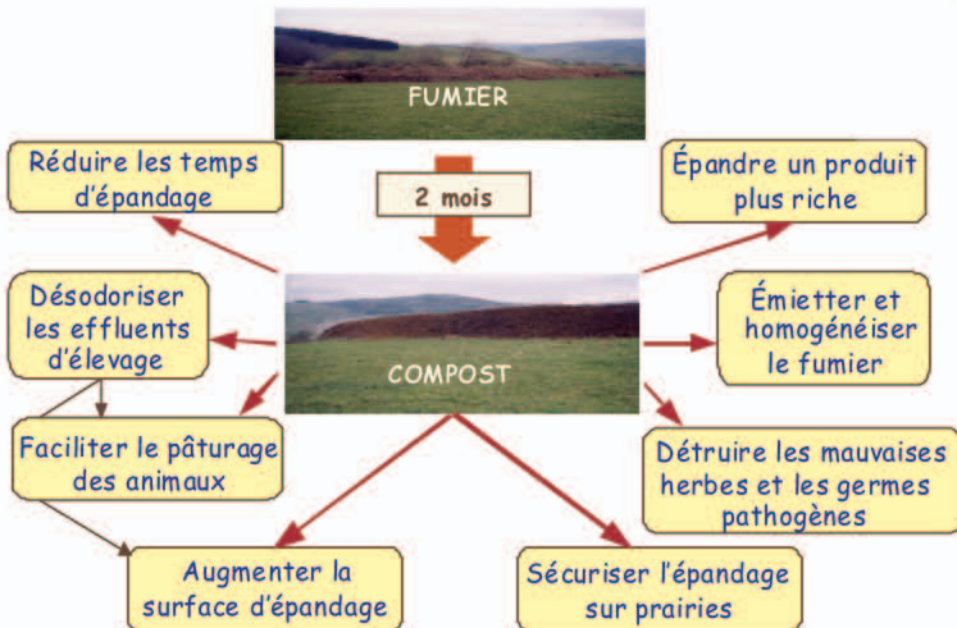


Qu'est-ce que le compostage ?

Le compostage est une technique consistant à aérer les matières organiques (fumier, fientes, végétaux, bois de taille, ...) en vue de stimuler leur décomposition sous l'action des micro-organismes.



Quels intérêts au compostage ? Pour l'agriculteur ...



... et pour vous ?

Des agriculteurs soucieux de leurs voisins et de leur environnement

- "le compost sent le terreau"
- il permet d'augmenter ma surface épandable
- "un grand pas a été fait pour réduire les nuisances", déclare une voisine

Personne ne s'est plaint des mauvaises odeurs lorsque j'ai épandu mon compost.



L'épandage de compost ne dégage pas d'odeurs désagréables.



Le compost n'émet plus d'ammoniac à l'épandage.

Produit désodorisé, on peut l'épandre à 10 mètres des tiers.
Pour cela, l'agriculteur doit :

- ① réaliser 2 retournements,
- ② relever la température (au cœur de l'andain) une fois par semaine (> 55°C pendant 15 jours ou > 50°C pendant 6 semaines),
- ③ tenir un cahier de compostage.

Le compost permet de réduire les zones non épandables (en rouge).

